

Du temps pour une tout autre réforme

En juin 2008, le président de la République annonce une révision profonde de la formation et du recrutement des professeurs des écoles, collèges et lycées. Dénoncés par le SNESUP dès son annonce, le calendrier intenable et l'absence de concertation avec les acteurs de la formation finiront de dresser la communauté universitaire, quasi unanime, contre le projet actuel dit de « masterisation » !

Fin mars, l'annonce du maintien pour 2010 des mêmes épreuves de concours de recrutement des enseignants de premier et second degrés qu'en 2009 et l'ouverture des inscriptions dans les préparations concours en IUFM ou en UFR ont constitué de réelles inflexions au projet gouvernemental initial.

Dans le cadre du groupe de travail sur les « mesures transitoires pour 2009-2010 », le ministère a dû concéder le 13 Mai 2009 que tous les étudiants admis au concours à la session 2010 seraient installés comme fonctionnaires stagiaires et que l'obtention du Master (M2) ne serait plus une condition de stagiairisation. Pour les étudiants non déjà titulaires d'un M1 ou d'un M2 devant être « inscrits à la rentrée en première année d'études en vue de l'obtention d'un master ou d'un titre ou d'un diplôme jugé équivalent », les ministères ont annoncé qu'une circulaire va préciser que, si les étudiants réussissent le concours en 2010, ils se verront délivrer un M1.

C'est un recul du gouvernement obtenu grâce à la pression des luttes, Cela répond en partie à des revendications du SNESUP pour les étudiants titulaires d'une seule licence (lettre Flash 92). Tous les reçus au concours 2010 seraient rémunérés et cette année compterait pour leur retraite. Le ministère de l'Education Nationale refusant de traiter dans le cadre de ce groupe de travail de l'année stage post-concours, il reste en suspens l'importante question de sa nature (temps de présence devant les élèves, temps pour compléter la formation).

Ces mesures, sans engager l'avenir, donnent du temps pour la réflexion, pour obtenir une tout autre réforme de la formation et du recrutement. Celle-ci doit permettre une réelle amélioration de la formation disciplinaire et professionnelle et une élévation du niveau de qualification de tous les enseignants reconnue par un diplôme de master. Elle doit réaffirmer les rôles et missions des IUFM, ainsi que des nécessaires collaborations avec les UFR.

Le SNESUP appelle à maintenir la mobilisation pour faire gagner l'ensemble de nos revendications solidaires. Il exige ne remise à plat complète du dossier de la formation et du recrutement des enseignants, en prenant le temps nécessaire. La consultation des organisations syndicales dans le cadre des groupes de travail ou de la commission Marois-Filâtre ne constitue pas les négociations qu'il faut ouvrir sur le dossier de la formation des enseignants. L'enjeu, c'est l'avenir des élèves !

Communiqué adressé à la presse ce jour à 15 heures

Dernière minute :

En complément des mesures transitoires concédées ce matin, au cours de la réunion du groupe de travail sur la « formation continuée », le MEN a confirmé qu'il ne voulait pas que l'année de stagiaire pour 2010 soit comme celle de 2009. Il maintient une répartition 1/3 temps formation – 2/3 d'enseignement. Il a annoncé la possibilité de prolonger pour les lauréats 2010 la formation en formation « continuée » durant l'année suivant la titularisation. Si cette prolongation, dont la proportion de formation n'a pas été définie, ne répond pas à la revendication du SNESUP d'une réelle année de formation initiale, ces annonces sont néanmoins un aveu qui illustre l'insuffisance du seul tiers de décharge pour formation.

La reconnaissance de la nécessité d'un cadrage national des masters par le ministère de l'éducation nationale et celui de l'enseignement supérieur et de la recherche, est une première. Revendiqué par le SNESUP, c'est un accroc au dogme de l'autonomie des universités version Péresse. L'intention doit se traduire dans la pratique pour rendre comparables des formations de même nature. Il faudra notamment s'assurer que le contenu de ce cadrage ne se limite pas à quelques stages ou à la déclinaison de « compétences »...

Les tentatives du gouvernement consistant à caricaturer le mouvement des universitaires, à nier l'ampleur de la mobilisation sont autant de signes de son affaiblissement.

Prenant appui sur ces reculs gouvernementaux, la mobilisation doit se poursuivre et permettre d'en arracher d'autres.

Demain 14 mars, dans la rue, nous devons tous être présents pour défendre l'ensemble de nos revendications.

Dernière minute 2 : Contraint par la mobilisation actuelle, Benoît Apparou, député UMP a retiré son projet de loi modifiant de manière très antidémocratique l'élection des présidents d'université.

FAIRE UN SUCCES DES MANIFESTATIONS DU 14 MAI

**Grenoble : rassemblement à 11 h, place de Verdun - Lyon : 11 h, place des Terreaux
Marseille : 10 h, rendez-vous au vieux port - Paris : 14 h, Jussieu en direction de l'Hôtel Matignon
Toulouse : 14 h, place du Capitole...**

Voir l'expression de sept présidents d'université sur :

http://www.lemonde.fr/opinions/article/2009/05/13/sept-presidents-d-universite-en-appellent-au-chef-de-l-etat_1192503_3232.html

**Syndicat National de l'Enseignement Supérieur – 78, rue du Faubourg Saint-Denis – 75010 – Paris
Tél. : 0144799610 – Fax : 0142462656 – Courriel : accueil@snesup.fr – Site web : www.snesup.fr**